ABBAYE
LA JEUNE SUISSE
RENENS
Case postale - 1020 Renens Vd1
www. abbayerenens.ch

PV Assemblée générale ordinaire du 10 mars 2017

L'Abbé Président Pascal Barraudy ouvre la 168e assemblée générale de notre vénérable Abbaye.

Sont présents, 95 membres dont :

- Paul Mettraux (Abbé président d'honneur)
- Claude Regenass (Abbé président d'honneur)
- Pascal Alunni (membre d'honneur)
- Jämes Burki (membre d'honneur)
- Pierre-André Capt (membre d'honneur)
- Olivier Golaz (membre d'honneur)
- Daniel Hunziker (membre d'honneur)
- Pierre-Alain Pingoud (membre d'honneur)
- Jean-Claude Sieber (membre d'honneur)
- Emmanuel Wicht (membre d'honneur)
- Jean Widwer (membre d'honneur)

34 membres se sont excusés

- Henri Meystre (membre d'honneur)
- René Altenbach (Banneret)
- Eric Bernard
- Jean-Daniel Bessaud
- Michel Besson
- Jacques Berthoud
- Olivier Berthoud
- Roland Bettex
- Gabriel Borcard
- Laurent Bourquis
- Stéphane Burdet
- Serge Catillaz
- Michel Chatagny
- Antonio Da Fonte
- Dominique Dumont
- Allan Fattbert
- Piere-Alain Favre
- Jean-Pierre Gambarotto
- Philippe Gindre
- Raphaël Golaz
- Christian Gyger
- Gérald Henrioud
- Bernard Maurer
- Daniel Nikles
- Julien Nikles
- Romeo Pezzani
- Rémy Pidoux
- Georges Schenk
- Jean-François Semoroz
- Thierry Semoroz
- Patrick Sieber
- Didier Sieber
- Alain Walchli
- Denis Wenger

Aucune modification à l'ordre du jour n'est demandée.

Deux scrutateurs sont nommés en les personnes de Serge Ruchet et Nicolas Catillaz.

Le PV de l'assemblée générale du 4 mars 2016 est lu à l'assemblée et est accepté à l'unanimité.

Au point 3, l'Abbé président nous lit le rapport d'activité 2016 dont on peut ressortir les points suivants :

- Les 20 avril, 10 mai, 1er juin et 22 juin se sont déroulés les tirs du Challenge de la Jeune suisse.
- Le 20 mai, le Conseil s'est retrouvé à Vullierens pour son traditionnel tournoi de pétanque contre le Conseil de l'Abbaye de Vullierens dont les vainqueurs Alain Penneveyre et Alex Mustieles ont porté haut nos couleurs.
- Le 9 juillet s'est déroulé le 3e open de pétanque de la Jeune Suisse à Ecublens (50 personnes présentes et 12 triplettes inscrites) avec la victoire de la triplette Gérard Annen, Steve Bonzon et Rémond Bovier et cela pour la troisième fois.
- Notre Abbaye a été représentée dans pas moins de 5 fêtes d'Abbaye, soit
    - 19 Juin à Bussigny (A. Joly et Y. Gay)
    - 3 juillet à Préverenge (P. Golay et N. Catillaz)
    - 10 juillet à Ecublens (R. Altenbach et S. Ruchet)
    - 14 août à Denges (C. Masson et P. Mettraux)
    - 14 août 74e assemblée ordinaire de la Fédération des Abbayes vaudoises (C. Margaux et P. Barraudy)
- 2 et 3 septembre, séance extra-muros en Valais pour plancher sur la fête 2017
- 10 septembre, tirs interconseils du Giron de la Vonoge à Echendens
- 2 octobre s'est déroulé la traditionnelle journée familiale avec 93 convives.
- 11 novembre c'est au tour de l'assemblée générale du Giron de la Venoge à Echendens (P. Baraudy et C. Masson)
- 24 novembre, P. Baraudy et C. Masson ont reçu au caveau les futures demoiselles d'honneur.

Au point 4, ce sont 13 nouveaux membres qui sont acceptés à l'unanimité, soit MM.

- Pierre Bignens
- Dominique Dumont (absent)
- Marc Flury
- Anthony Hofer
- Didier Hoffmann
- Martin Hofstetter
- François Isenring
- Daniel jan
- Philippe Jörg
- Nicolas Loth
- Patrick Monnier
- Gilles Rochat
- Michel Veyre

4 Démissions reçues

- Jimmy Bornand
- Yoan Hunziker
- Rolf Kung
- Pascal Ruchetta

1 Radiation effective

- Frédéric Regenass

Ainsi que 2 décès annoncés

- Daniel Rovelli
- Louis Rubin

Le nouvel effectif de notre Abbaye sera donc pour 2017 de 204 membres dont 17 membres honoraires et 12 membres d'honneur.

Tous les nouveaux membres sont reçus par acclamation de l'assemblée.

Au point 5, notre Trésorier Claude Margot nous lit son rapport très complet, dont il ressort des recettes pour CHF 13'665.15, des charges pour CHF 6'611.05 et une fortune nette de CHF 100'505.01.

Le rapport complet du Trésorier est joint à ce présent PV.

Au point 6, ces comptes sont validés par les vérificateurs des comptes dont le rapporteur Georges Dominiconi nous fait part dans son rapport.

L'assemble accepte ces conclusions à l'unanimité.

Au point 7, les vérificateurs se présentent comme suit :

- Walter Siegrist – Rapporteur
- José Chenaux – Premier vérificateur
- Pascal Montemari – Deuxième vérificateur
- Johnny Perera – Suppléant

Aux points 8 et 9, Les montants des cotisations de CHF 60.- pour les membres, CHF 50.- pour les membres honoraires et de la finance d'entrée de CHF 50.- restent inchangés et sont validés à l'unanimité par l'assemblée, tout comme les indemnités de CHF 100.- pour le trésorier et le greffier.

Au point 10 et 11, le responsable des tirs, Alain Joly, nous lit son rapport. Les points à ressortir sont les suivants :

- Les tirs d'Aï ont été supprimés à la surprise générale.
- Lors des 4 soirées de tirs d'entraînements à Vullierens, ce fut Nicolas Catillaz avec 847 points qui remporta le Challenge.
- En ce qui concerne le tir interconseil, l'important étant de participer, nous avons tout de même fini 8^{e}… sur 9.

Le rapport complet du responsable des tirs est joint à ce présent PV.

Au point 12, Alain Peneveyre annonce le thème de la fête 2017 : le Valais. Puis nous annonce le programme réjouissant de ces trois jours.

Alain Joly complète encore ces informations avec les divers programmes de tirs du samedi puis chaque représentant de commission annonce les préparatifs en cours.

La discussion du point 13 propositions individuelles et divers n'étant pas demandé, Abbé Président Pascal Barraudy clôt cette séance à 20h20 par un tonitruant « longue vie à la Jeune Suisse ».

Le Greffier

Pascal Golay

Assemblée générale de l'Abbaye «La Jeune Suisse»
10 mars 2017

Rapport du trésorier pour l'exercice 2016

L'année 2016 étant une année sans fête, les comptes n'ont pas donné lieu à des événements particuliers.

Rapport général

Les recettes sont conformes aux prévisions et restent parfaitement dans la ligne habituelle. En quelques mots, nous pouvons relever que notre traditionnel tournoi de pétanque nous a permis d'engranger un petit bénéfice de Fr. 811.95 pour un chiffre d'affaires de Fr. 1'769.00, l'arrivée de nouveaux membres représentent Fr. 300.- de finance d'entrée et les cotisations se montent à Fr. 11'220.-, pour terminer avec les recettes, les intérêts de Postfinance se montent à Fr. 1'333.20.

Concernant les charges, les trois postes les plus importants demeurent l'assemblée générale (Fr. 3'405.70), les frais divers (Fr. 1'483.60) et la fête familiale (Fr. 554.75).

Compte de résultats

Le compte de résultats laisse apparaître des charges pour un montant de Fr. 6'611.05 pour des revenus s'élevant à Fr. 13'665.15, donnant pour l'année 2016 un bénéfice de Fr. 7'054.10.

Comme d'habitude le résultat de l'année 2016 sera viré au compte «Fonds de manifestations».

Bilan de clôture

Le bilan de clôture se résume de la manière suivante:

les actifs de Fr. 100'505.01 représentent les passifs suivants:

Fortune	Fr.	88'237.11
Fonds de manifestations	Fr.	5'165.75
Passif transitoire (électricité 4è trimestre)	Fr.	48.05

Résultat 2016 (versé au compte manifestations) Fr. 7'054.10

Budget 2017

Pour l'année 2017, les plus grosses dépenses prévues sont celles liées à l'organisation de notre fête triennale budgétée à Fr. 30'000.-

Mon rapport serait incomplet si je n'adressais pas de vifs remerciements à tous les membres qui paient fidèlement leur cotisation, et à ceux qui ont du retard je les encourage vivement à les payer dés que possible, je vous rappelle que les cotisations doivent êtres payées jusqu'au 30 juin de l'année courante et que tout rappel engendre des coûts supplémentaires pour notre société. 2017 étant une année de fête, être à jour avec ses cotisations et une des conditions pour y participer.

Au chapitre des remerciements, il y a lieu d'en adresser également à la Commission de vérification des comptes qui n'a pas failli à sa mission en effectuant son travail avec son sérieux habituel.

Je vous remercie de votre attention ainsi que de la confiance témoignée, et reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Abbaye «La Jeune Suisse»
Claude Margot
Trésorier

Société d'Abbaye «*La Jeune Suisse*» Renens *fondée en 1849*

ABBAYE
LA JEUNE SUISSE
RENENS
Case postale - 1020 Renens Vd1
www. abbayerenens.ch

Lausanne, mars 2017

RAPPORT DE LA COMMISSION DES TIRS POUR L'EXERCICE 2016

Monsieur l'Abbé-Président,
Messieurs les membres d'honneur, Messieurs et chers amis,

L'année 2016 a connu des bons moments de rencontres, d'amitié, de nouveautés, d'inquiétude et aussi de surprises.

Pour résumé l'année 2016 :
Je commence par la surprise le tir d'Aï prévu le 26 juin a été annulé le 21 mars.
En effet l'organisateur de ce tir, Jean-François Croset n'a pas obtenu l'autorisation de la part de l'officier fédéral de tir d'organiser cette manifestation. Il nous a envoyé un courrier pour expliquer les raisons de cette annulation pour le moment ferme mais que je n'espère pas définitive. Je vous lis les points principaux de ce courrier :

Je site :

La réglementation pour l'utilisation des places de tir fédérales a changé au début 2016. Au vu de la forte occupation civile des places de tir en Suisse, l'officier fédéral de tir a édicté de nouvelles règles

- *Le directeur des tirs doit être en possession du brevet de directeur d'exercice.*
- *Les moniteurs de tir doivent avoir tous effectués le cours de moniteur.*
- *Les tireurs doivent être en possession de la licence FST.*
- *Pour un tir de cette importance un organe de sécurité doit être mis en place. (Chef place de tir, Samaritains, médecin)*

Pour les deux premiers points cela ne pose aucun problème, par contre en ce qui concerne la licence, la plupart des tireurs d'Abbaye ne disposent pas d'une telle licence ce qui diminue fortement la participation au tir. La mise en place de l'organe de sécurité augmenterait passablement le budget du tir.

Fin de citation.

Je sais que des discussions sont en cours pour comme je vous l'ai dit ça ne soit pas définitif. Affaire à suivre.

Passons à l'inquiétude. Au mois d'août nous apprenons par les médias que l'union européenne veut durcir sa législation sur les armes à feu.
Bruxelles demande de prouver que les détenteurs d'armes ne représentent pas un danger pour la société, ceci par des mesures qui à mon sens sont plus contraignantes que rassurantes.
Je pense que la majorité d'entre nous avons entendu parler de cette affaire, mais je tiens à disposition une copie de l'article pour ceux qui ne seraient pas au courant et que ça intéressent. Le but n'est pas ce soir de lancer un débat, juste de vous dire que votre commission des tirs garde un œil attentif sur tout ceci et vous tiendra au courant de la suite des décisions prises.

Pour les nouveautés.
Je passe maintenant aux tirs d'entraînements et challenge de la Jeune Suisse.
Nous avons organisé pour la première fois 4 soirées de tirs afin de permettre à un maximum de tireurs de participer à ces soirées. Force est de constater que l'objectif n'a pas été atteint, ceci en partie dû au fait que la communication des dates n'a pas été des plus optimale.
Pour corriger cette erreur de jeunesse, nous avons pu obtenir les dates pour 2017 déjà au mois de décembre 2016 ce qui nous a permis de vous les communiquer en même temps que la convocation pour cette assemblée. D'autres nouveautés pour ces soirées vous seront communiquées au point 11 de l'ordre du jour.
Passons aux résultats.

Tirs et challenge interne

Ils ont eu lieu les 20 avril, 10 mai, 1er juin et 22 juin. Tout s'est bien passé, et nous avons eu de la chance avec le temps. Les 4 soirées étaient idéales pour le tir.
Je tiens à remercier tout particulièrement notre Abbé président d'honneur Paul Mettraux pour sa présence et son aide lors de toutes les soirées, mais aussi mes collègues du conseil et les membres de la société de tir de Vullierens pour leur disponibilité et leur engagement.

Nous avons eu 15 participants.
Pour rappel le **challenge** est basé sur le total des deux meilleures passes de 5 coups à 100 points exécutées lors de deux dates différentes d'entraînement. 9 tireurs sont venus au moins à deux soirées et sont donc classés.

Voici le résultat :

9	Claude Regenas	0	0	285	230	**515**
8	Pascal Barraudy	344	0	0	328	**672**
7	René Altenbach	0	0	377	355	**732**
6	Pascal Golay	0	0	374	370	**744**
5	Alain Joly	373	367	376	392	**768**
4	Pierre-Alain Pingoud	0	399	438	0	**837**
3	Alex Mustelies	423	417	0	393	**840**
2	Christophe Masson	428	415	365	0	**843**
1	Nicolas Catillaz	0	434	413	386	**847**

Le challenge est donc attribué pour 2016 à : **Nicolas Catillaz avec 847 points. J'ai le plaisir de le lui remettre et je le félicite.**

Pour cette année 2017, il y aura comme l'année passée 4 soirs d'entraînement, dont 3 avant notre fête triennale, afin de permettre le réglage des fusils et des tireurs, et pour les membres qui ne connaissent pas encore le stand de Vullierens de pouvoir se familiariser un peu avant le grand jour du 24 juin. Le classement se fera comme toujours sur deux dates.
Je vous redonne ces dates :
Jeudi – 4 mai, Mardi -6- juin, Mercredi -14- juin, Mercredi -23- août de 18h à 20h
Ces dates seront prochainement indiquées sur le site.

Je répète à nos membres qui sont astreints aux tirs militaires que vous avez la possibilité de joindre l'utile à l'agréable en profitant de ces soirées pour vous acquitter de cette obligation.
La commission de tir sera présente à toutes les soirées pour coacher ceux qui le veulent.

Passons maintenant aux surprises et parlons du Tir inter-conseils des Abbayes du Giron de la Venoge qui s'est déroulé le 10 septembre 2016 à Echandens organisé par l'abbaye des agriculteurs d'Echandens.
Les tireurs de votre conseil ont été : Alex Mustieles, Alain Peneveyres, Nicolas Catillaz, Pascal Besson, et votre serviteur sous l'œil attentif et plein d'espoir de notre Abbé.

Comme on le dit souvent il y a une bonne et une mauvaise surprise.
La mauvaise vu les tireurs d'élites que compte votre conseil nous n'avons pas gagné ce concours.
La bonne vu les résultats obtenus nous n'avons pas fini dernier.
9 Abbayes se sont mesurées par une journée ensoleillée (peut-être un peu trop pour nous)
Le classement des groupes se fait par la moyenne de tous les tireurs des Abbayes mais il faut être au minimum 5, ce qui fait que la majorité des Abbayes inscrivent que 5 tireurs. Pour avoir plus de tireurs dès cette année la moyenne se fera avec les 5 meilleurs résultats. Ceci nous permettra enfin de laisser tirer notre Abbé.
Au classement des groupes, nous avons vu l'Abbaye des fusiliers de Denges l'emporter avec une moyenne de 808.4 points
En individuel, Pierre-Philippe Hermann de Préverenges est le roi du jour avec un total de 900 points sur 1000.
Aux coups centrés, c'est Cédric Decrausat d'Echandens avec un 100, appuyé de deux 97 et d'un 96.
Et la Jeune suisse me direz-vous ! Au classement par groupe nous avons terminé au 8 eme rang avec la moyenne de 634.6 points juste devant une abbaye voisine et amie que par respect je ne citerais pas. Mais je tiens vraiment à remercier l'abbaye de Prilly d'être venue ce 10 septembre à Echandens.
Pour le classement individuel le meilleur représentant de votre conseil se classe 33 eme sur 56 avec 705 points, mais cette fois par modestie je ne vous donnerais pas son nom. Je remercie mes collègues présents pour leur motivation et la bonne humeur.

Pour 2017 l'objectif et simple comme toujours faire mieux.

Je vous remercie de votre attention.

Le responsable des tirs

Alain Joly

Point 11 Stand de Vullierens.

Merci l'Abbé
Le comité de la société de tir de Vullierens a été réorganisé avec comme président Hervé Mugny, comme vice-président Jean-Jacques Mercier, comme caissier Gaetan Loeffel, et comme membre adjoint Gilles Dumuid ainsi que votre serviteur. 2016 a été une année de mise en marche pour ce nouveau comité, mais bien des choses ont été mises en place.
Nous avons maintenant une communication simplifiée et réactive entre ce comité et notre Abbaye. Des nouveautés vont encore être mises en place prochainement mais certaines sont déjà effectives. Exemple chaque soir de tir une cantine avec des grillades ou une restauration légère est organisé. Par beau temps comme c'est souvent le cas, ça nous permet de passer un excellent moment de convivialité et de partage. Je vous encourage à venir tirer quelques cartouches et quelques bouchons mais toujours avec modération pour les bouchons. Et bien entendu toutes les nouvelles inscriptions pour la société sont les bienvenues alors n'hésitez pas à passer vers moi après l'assemblée.

Point 12 Fête triennale.

Comme chaque fois la journée du **Samedi 24 juin** est dédiée au tir au stand de Vullierens. Les tirs auront lieu de 09.00 à 12.00 et de 13.30 à 17.00. Pour ceux qui ne pourraient pas les faire le samedi une séance avancée est prévue le **Mercredi 21 juin, de 17.00 à 20.00 heures.**
Il n'y a pas de changement au plan de tir habituel : la cible **Société**, avec 5 coups à 100 points permettra de désigner un 1er et un 2e roi, alors qu'un prix sera attribué aux 10 premiers et une distinction à tous ceux qui la méritent (405 points au fas 90 et 57/02, 425 points au fass 57/03) selon les plans de tir de FAV
Le roi de la **Cible Jeune suisse** sera déterminé à l'addition des 3 meilleures passes de 3 coups par passe.
Je me réjouis déjà de vous retrouver nombreux à Vullierens pour cette journée.

Comme toujours la priorité sera la sécurité, et pour que tout se passe bien, je sais que je pourrais compter sur votre compréhension, et que vous réserverez un bon accueil aux volontaires qui vous rappellerons si nécessaire, quelques précautions et manipulations obligatoires aux alentours et à l'intérieur du stand.

Nous cherchons encore des bénévoles au stand pour ce 24 juin, merci de venir vous annoncer pour les intéressés.

Je passe maintenant la parole à Pascal Besson pour les transports et l'animation au stand.

Le responsable des tirs

Alain Joly

ABBAYE
LA JEUNE SUISSE
RENENS
Case postale - 1020 Renens Vd1
www. abbayerenens.ch

Assemblée générale du 10 mars 2017

Liste de présence

	Signature		Signature
1		17	
2		18	
3		19	
4		20	
5		21	
6		22	
7		23	
8		24	
9		25	
10		26	
11		27	
12		28	
13		29	
14		30	
15		31	
16		32	

33		53	
34		54	
35		55	
36		56	
37		57	
38		58	
39		59	
40		60	
41		61	
42		62	
43		63	
44		64	
45		65	
46		66	
47		67	
48		68	
49		69	
50		70	
51		71	
52		72	

73		93	
74		94	
75		95	
76		96	
77		97	
78		98	
79		99	
80		100	
81		101	
82		102	
83		103	
84		104	
85		105	
86		106	
87		107	
88		108	
89		109	
90		110	
91		111	
92		112	